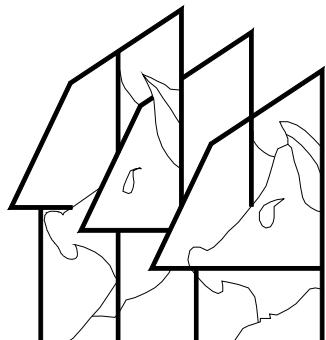


DÉBARCADÈRE POUR LES PORCS

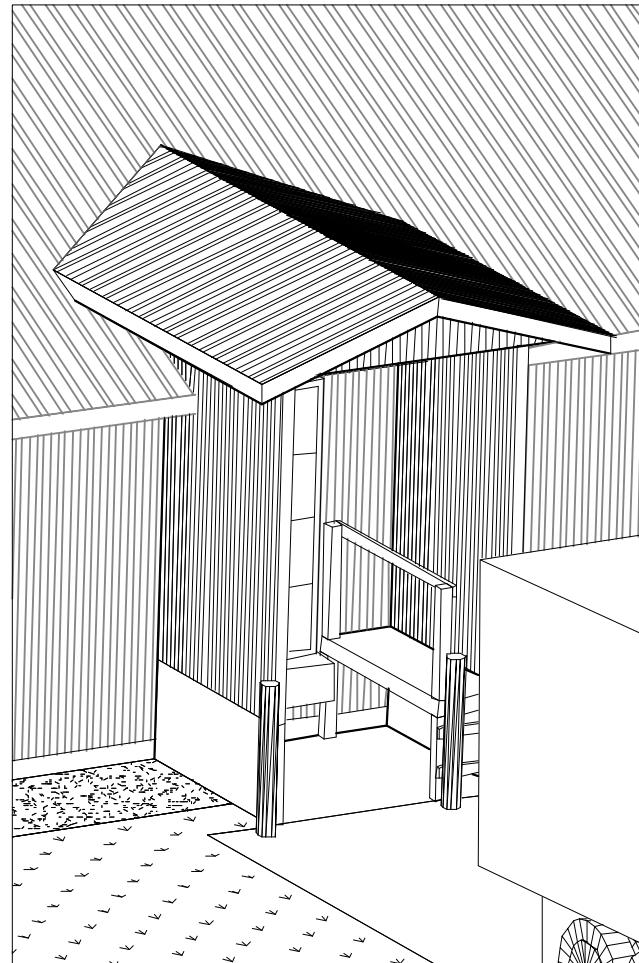
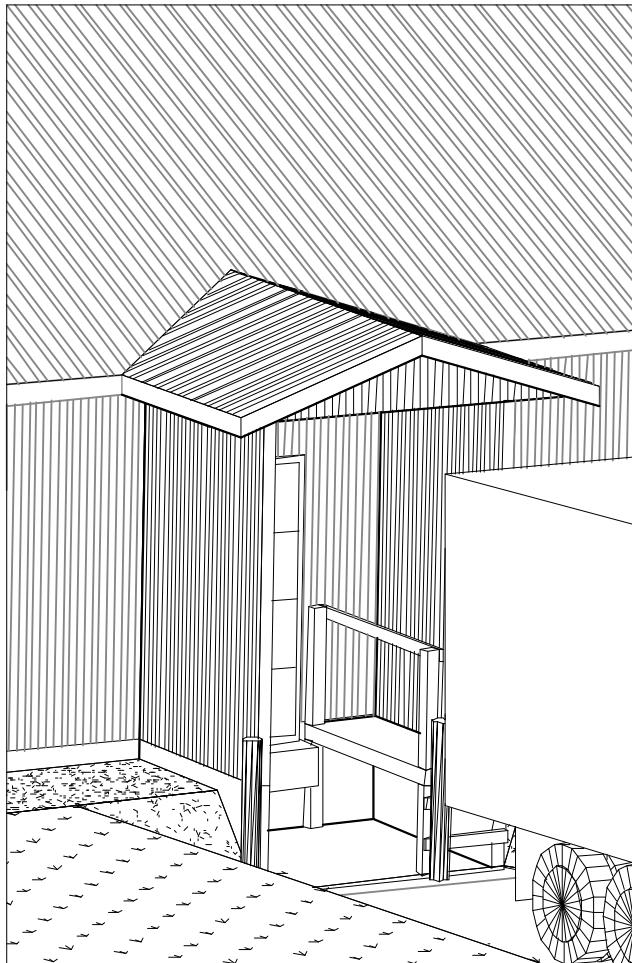


30500

2005-08

G. GINGRAS¹, S. GODBOUT²

INSTRUCTIONS COMPLÈTES



Date	Révision	Par
2005-08	Révision générale	Cartier

¹GAÉTAN GINGRAS, ingénieur, agronome Direction de l'environnement et du développement durable

²STÉPHANE GODBOUT, ingénieur, Centre de développement du porc du Québec Inc.

DÉBARCADÈRE POUR LES PORCS

Stéphane Godbout, ingénieur
Gaétan Gingras, ingénieur et agronome

La Direction de l'environnement et du développement durable du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) et le Centre de Développement du Porc du Québec (CDPQ) ont mis en commun leur savoir-faire pour réaliser le présent feuillet technique illustrant un débarcadère pour les porcs.

INTRODUCTION

Durant le chargement, les animaux sont soumis à un niveau de stress élevé. Une manipulation brusque et une gestion inadéquate des porcs au moment du chargement peuvent provoquer des lésions de la peau ou des ecchymoses et ainsi diminuer la qualité de la viande. Un débarcadère bien conçu, qui tient compte des caractéristiques de comportement des porcs, permettra de réduire le temps de chargement, le stress et les blessures.

Le présent feuillet technique propose deux types de débarcadères pour faciliter l'embarquement ou le débarquement des animaux. L'un est au niveau du sol et l'autre avec une légère dépression par rapport au niveau du sol. Ils peuvent être utilisés pour une construction neuve ou ajoutés à un bâtiment existant. Dans le cas d'une construction neuve, il est important de prévoir l'orientation du débarcadère dès la conception du bâtiment afin de faciliter l'accès du camion. En effet, l'aire prévue devrait permettre au camion de faire demi-tour avant de reculer. Un quai à angle est parfois nécessaire lorsque l'espace n'est pas suffisant. Le débarcadère proposé mesure 2100 mm de largeur par 1200 à 1800 mm de longueur. Les murs latéraux sont appuyés sur des murets de béton et la toiture offre une protection contre les intempéries. Un éclairage approprié du débarcadère permet au camionneur de reculer et de s'ajuster facilement. Des butoirs servant d'arrêt au camion sont installés à l'avant. De plus, une passerelle d'observation de 600 mm de largeur est aménagée le long du mur. L'accès à cette dernière se fait à l'aide d'une échelle. Pour faciliter l'accès aux animaux, il est recommandé d'avoir une porte sur charnière de 1050 mm de largeur, soit plus étroite que la largeur de la rampe d'embarquement du camion. Une porte à panneaux basculants vers le haut de type "porte de garage" peut également être utilisée.

Pour supporter la rampe d'embarquement du camion, un support de béton est prévu. L'angle

idéal de la rampe d'embarquement varie entre 5 à 15°. Afin de respecter cet angle, il peut être nécessaire de fabriquer une rampe de béton dans l'aire d'expédition de la porcherie, cette dernière ne doit toutefois pas dépasser 20° d'inclinaison.

CONSTRUCTION

Ce débarcadère doit être érigé conformément au Code National du Bâtiment (CNB). Les fondations en béton, se composent d'une assise de 200 mm de hauteur par 400 mm de largeur, située au même niveau que celle du bâtiment et des murets latéraux de 150 mm d'épaisseur. Le béton a une résistance minimale à la compression de 25 MPa.

Un drain agricole placé un peu plus bas que l'assise et recouvert de pierre concassée, sert à évacuer l'eau d'infiltration près des fondations et à prévenir les risques de soulèvement par le gel. Un sol poreux et sec empêche la pénétration du gel. Dans certains types de sols, ce drain doit être enrobé. Le matériau granulaire de remblai assure le passage rapide de l'eau de surface en direction du drain. La charpente est essentiellement construite en colombages de bois de 38 x 140 x 2400 mm espacés à tous les 600 mm et de lattes de clouage horizontales de 19 x 64 mm espacées à tous les 400 mm. Les colombages reposent sur une sole simple et supportent une sablière double de même dimension. Un revêtement métallique de type agricole couvre les surfaces des murs latéraux du débarcadère. Des boulons d'ancrage de 12 mm de diamètre par 450 mm de longueur sont prévus pour fixer les murs latéraux aux murets de béton. La toiture consiste en un assemblage de fermes triangulaires ayant une portée de 2100 mm (pouvant supporter les surcharges de neige et de vent), de lattes de clouage de 38 x 64 mm espacées selon les spécifications du tôlier et d'un revêtement métallique. Une attention particulière doit être portée à la surcharge de neige à la noue de la toiture du débarcadère et de la porcherie.

ÉCLAIRAGE

Un éclairage uniforme est nécessaire dans l'aire d'expédition ; les porcs sont sensibles aux contrastes de toutes sortes ainsi, un endroit sombre suivi d'un endroit très éclairé peut affecter le mouvement d'un porc. C'est pourquoi, nous recommandons un éclairage de 180 à 200 lux, soit 8,6 watts par mètre carré pour des fluorescents ou 34 watts par mètre carré pour des lampes incandescentes.

MANUTENTION DES ANIMAUX

Le chargement des porcs est une étape importante à laquelle il faut porter une attention particulière. Les conditions qui permettent la manutention sécuritaire des animaux se résument en quelques points :

- Éviter les angles prononcés et si possible installer des portes sans seuil.
- Garder le débarcadère dégagé et facile d'accès.
- Éviter que les animaux circulent en sens contraire au courant d'air.
- Disposer d'un éclairage au fond du camion pour faciliter l'embarquement.
- Les objets pointus sont à proscrire.
- L'usage du bâton électrique doit être fait avec discernement.

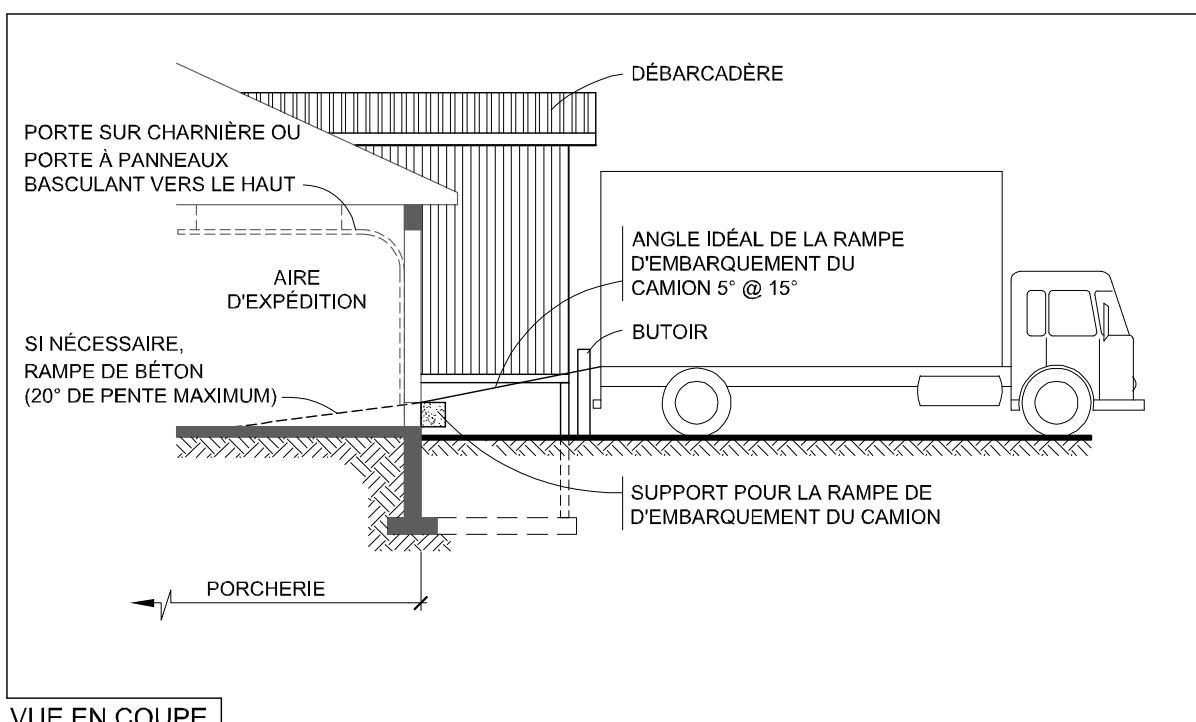
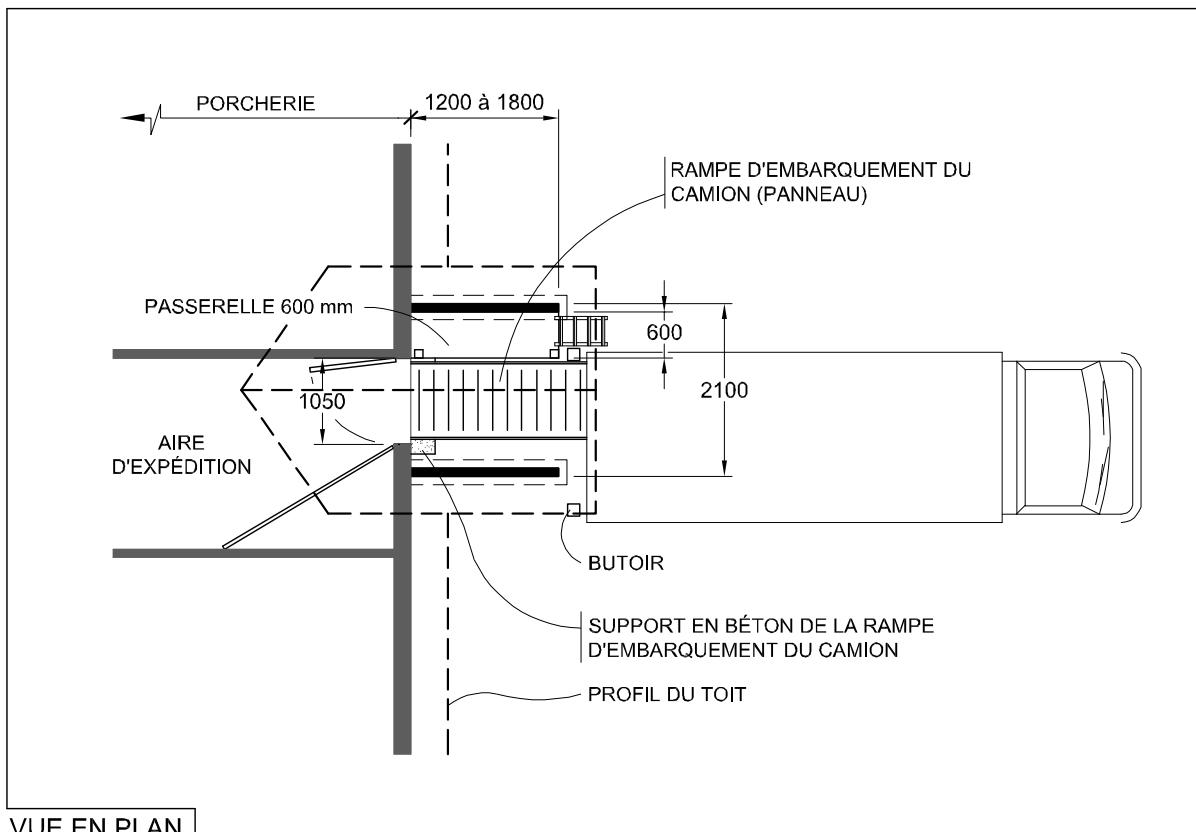
RÉFÉRENCE

Lachance, I., Turgeon, M.J., Dufour, V. 2005. *Étude terrain sur la conception et l'efficacité des quais de chargement de porcheries.* Centre de développement du porc du Québec inc, Université Laval. Projet 070-26, 19 pages

DÉBARCADÈRE AU NIVEAU DU SOL

Pour ce type de débarcadère, la toiture doit être surélevée par rapport au bâtiment existant afin de permettre au camion de reculer sans problème.

La fondation du débarcadère étant sous le niveau du gel, l'isolation de celle-ci n'est pas requise.



DÉBARCADÈRE AVEC LÉGÈRE DÉPRESSION DANS LE SOL

Pour ce type de débarcadère, il est nécessaire de protéger la fondation contre le gel en installant un isolant rigide de type polystyrène 50 x 600 mm

horizontalement sur un remblai de sable compacté. Un drain de surface devra être installé afin de recueillir les eaux de ruissellement.

